



Bruxelles, le 22 juin 2021

CM 3733/21
OJ CRP2

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS (2^e partie)

Bâtiment Europa, Bruxelles

23 juin 2021 (12:15)

Format 1+1 (+1 en salle d'écoute)

Points sans débat (I)

Justice et affaires intérieures

Règlement modifiant le règlement (CE) 168/2007 portant création
d'une Agence des droits fondamentaux de l'UE
*Demande adressée au Parlement européen en vue de l'approbation du
texte*

SC 9818/21 + COR 1
JAI

Affaires étrangères




(évent.) Mesures restrictives à l'encontre de la Biélorussie: Décision et
règlement du Conseil - mesures économiques
Décision de recourir à la procédure écrite pour l'adoption

IB 9985/21
9982/21
9984/21
CORLX

(évent.) Concept de gestion de crise pour une éventuelle mission
militaire PSDC à mandat non exécutif de l'UE au Mozambique
Approbation

10054/21
9493/21
EUMC
CSDP/PSDC

Divers

-
-  Procédure législative spéciale
 -  Décision de procédure par le Coreper (article 19, paragraphes 3 et 7, du règlement intérieur du Conseil)
 -  Sur la base d'une proposition de la Commission

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.